



**FONDATION FOCH**  
**RAPPORT ANNUEL 2020**

# SOMMAIRE

**04**

Édito du Président  
de la Fondation

.....

**05**

La Fondation et  
l'Hôpital Foch

.....

**06**

Les temps  
forts 2020 de la  
Fondation

.....

**10**

Chiffres  
clés 2020

.....

**12**

Projets  
soutenus

.....

**13**

Gouvernance

.....

**15**

Le mot du  
Trésorier

.....

**16**

Bilan

.....

**18**

Compte  
de résultat

.....

**20**

Compte  
d'emploi annuel  
des ressources

.....

**22**

Zoom sur la  
Politique des  
réserves

.....

**24**

Lettre de  
certification des  
comptes

.....

**28**

Ils nous  
soutiennent

.....

# ÉDITO DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

## ÉDITO DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Chers amis de la Fondation,

L'année 2020 restera dans nos mémoires comme une période inédite, éprouvante, inquiétante et, pour nombre d'entre nous, marquée par la maladie ou le deuil d'un proche.

Tout au long de cette année, notre hôpital s'est illustré comme un acteur majeur de la prise en charge des patients Covid-19 en Île-de-France. Il a accueilli et soigné un très grand nombre de malades. Sa vocation universitaire et de recherche lui a permis de contribuer aux avancées de la connaissance de cette maladie et de ses protocoles de traitement. En témoigne la double greffe de poumons sur un patient Covid, première nationale réalisée par les équipes de transplantation pulmonaire le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Cette année a confronté l'établissement à de multiples défis afin d'enrayer les risques de diffusion du virus, prendre en charge les nombreuses urgences, étendre l'accueil en réanimation, réorienter les équipes soignantes vers ces patients, traiter ceux atteints du « Covid long ». Il a fallu chaque jour anticiper et s'adapter à l'imprévu, pour contribuer à lutter contre la pandémie, toujours mieux soigner et sauver des vies.

Cette crise a affecté notre hôpital, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Son engagement a été total et les marques de solidarité avec ses personnels ont été nombreuses. Grâce aux initiatives prises par notre équipe, aux dons, au mécénat de nombreuses entreprises, aux legs qui nous ont été accordés, la Fondation a pu aider l'Hôpital au plus fort de la crise. Elle lui a permis d'engager les dépenses les plus urgentes en matériel médical et paramédical, celles visant à soutenir les recherches et les aménagements utiles.

La Fondation a également exercé sa mission patrimoniale en faisant une nouvelle acquisition immobilière pour permettre l'extension de l'Hôpital, ainsi qu'en entreprenant la rénovation du Pavillon Balsan, monument à caractère pittoresque bien connu des Suresnois.

Dans ces circonstances, grâce à votre soutien, l'Hôpital Foch a montré qu'il restait fidèle à sa vocation humanitaire d'établissement précurseur et nous tenons à vous exprimer, cette année encore, en leur nom, la gratitude de ses équipes.



**Jean-Louis BÜHL**  
Président de la Fondation Foch

## L'HÔPITAL FOCH

L'Hôpital Foch est un Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC). Ce statut présente les avantages du secteur privé – indépendance, souplesse, réactivité et capacité d'innovation – sans pour autant dépendre d'une stratégie d'actionnaires.

Les marges dégagées sont ainsi entièrement réinvesties dans la recherche, l'innovation et le développement de nouveaux services pour les patients qui bénéficient de tarifs similaires à ceux du service public.

Poursuivant une mission d'intérêt collectif, l'Hôpital reçoit des financements souvent plus restreints que ceux des hôpitaux publics. L'apport de la Fondation-Hôpital Foch et la générosité des donateurs privés sont ainsi essentiels à la poursuite de sa mission. Ses activités couvrent la majeure partie du champ médical et chirurgical, le Palmarès établi par le magazine Le Point le démontre chaque année, en soulignant les pôles d'excellence de l'hôpital au niveau national.

- 1<sup>er</sup> établissement français pour le cancer de la vessie\*.

- 1<sup>er</sup> établissement français pour la chirurgie de l'hypophyse.

- 2<sup>eme</sup> établissement français pour le cancer de la prostate.

- 4<sup>eme</sup> ESPIC au classement national.

- Centre de référence international en transplantation pulmonaire.

\*classement 2020 réalisé par Le Point sur 1 400 établissements de santé

## LES MISSIONS CLÉS DE LA FONDATION



### RECHERCHE

Soutenir les activités de recherche de l'Hôpital, levier essentiel pour améliorer continuellement les soins et accroître les chances de guérison.



### FORMATION

Participer à la formation de médecins et du personnel soignant par le financement de bourses d'études à l'étranger.



### RÉNOVATION

Garantir l'amélioration du fonctionnement de l'Hôpital par des rénovations de services, l'agrandissement de l'Hôpital ou encore la création de nouveaux lieux favorisant le bien-être des patients.

La Fondation étant propriétaire des murs de l'établissement qu'elle met à la disposition de l'Hôpital, elle consacre une partie de ses fonds à des investissements fonciers.



### ÉQUIPEMENTS

Acquérir des équipements de haute technologie et placer le patient au cœur de nos préoccupations en lui assurant des soins personnalisés.

La Fondation contribue notamment au développement des plateaux techniques d'imagerie et de robotique de l'Hôpital, comptant parmi les plus importants de France.



2 300  
collaborateurs



611  
lits installés



60 000  
hospitalisations  
par an



300 médecins

## LES TEMPS FORTS 2020 DE LA FONDATION

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires comme une période mouvementée et traversée par une crise sanitaire. L'irruption de la pandémie a fortement bouleversé l'activité et l'organisation de la Fondation, amenant l'équipe opérationnelle à s'organiser pour être la plus efficace possible afin d'intensifier son soutien auprès de l'Hôpital.

La pandémie a amené la Fondation à repenser ses actions de collecte et à intensifier sa présence digitale, afin de toucher le plus grand nombre possible. Tout au long de cette période, la Fondation a reçu de nombreux dons matériels et financiers, ainsi que des propositions très variées : mise à disposition de logements à Suresnes pour les soignants, dons de cosmétiques pour le personnel de l'hôpital, dons de masques, repas offerts gracieusement par des restaurateurs locaux ...

L'engouement a été très fort et la Fondation a bénéficié de la générosité de nombreuses entreprises Suresnoises, témoignant ainsi d'un grand attachement à l'Hôpital Foch.

Si l'hôpital possède un équipement très moderne et complet, il a fallu néanmoins trouver rapidement des moyens supplémentaires pour renouveler les stocks de médicaments et matériel médical dont l'approvisionnement devenait de plus en plus difficile et doter les lits de réanimation en respirateurs....

Des initiatives ont également été mises en place pour assurer le bien-être du personnel présent, soumis à rude épreuve. Tout ceci alors même que l'hôpital accusait une grande perte financière liée à la fermeture de la plupart des services et à la mise en veille de l'activité habituelle.

### Acquisition de deux maisons pour agrandir l'hôpital

La Fondation peut être amenée, à la demande de l'Hôpital, à acquérir des terrains pour favoriser son extension et construire de nouveaux bâtiments.

Elle a fait l'acquisition pour l'hôpital en 2020 de deux propriétés à Suresnes d'une valeur de 4,5 millions d'euros en vue de réaliser une extension de ses bâtiments.



### Création du Fonds d'urgence Covid-19

Dès le mois de mars, la Fondation a créé le Fonds d'urgence Covid-19 pour débloquer le plus rapidement possible des fonds afin d'aider l'hôpital à surmonter cette crise. Donateurs particuliers, entreprises, associations ont répondu à cet appel, permettant à la Fondation de récolter près de 1 704 K€.

Face à l'urgence de la situation, la Fondation a décidé de débloquer des fonds supplémentaires afin de permettre à l'Hôpital de faire face à l'afflux de patients. Près de 2 350K€ ont ainsi été reversés à l'hôpital pour l'aider dans la lutte contre la Covid.



### 3ème édition du Trophée de Golf de la Fondation

Près de 100 personnes se sont réunies pour la 3ème édition du Trophée de la Fondation au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche afin de soutenir l'Hôpital Foch. Une fois le parcours terminé, le Docteur Nicolas Barizien, chef de service de Médecine Physique et Réadaptation et le Docteur Marie-Christine Ballester, chef de service des Urgences, sont intervenus auprès des invités afin de présenter le rôle majeur joué par l'Hôpital Foch durant la crise sanitaire et l'énergie déployée par tous pour pouvoir accueillir le flux de patients Covid.

Ces témoignages, bouleversants de sincérité, ont permis aux invités de réaliser l'énergie exceptionnelle déployée par l'Hôpital Foch dans la période de confinement traversée. Cet événement a permis de sensibiliser l'ensemble des convives aux actions menées par la Fondation et a mis en lumière le rôle essentiel mené par l'Hôpital Foch durant la première vague.



### Valorisation du patrimoine de la Fondation : rénovation du Pavillon Balsan

Monument emblématique de la ville de Suresnes, le Pavillon Balsan a été nommé ainsi en 1926, en l'honneur de Madame Consuelo Vanderbilt Balsan, philanthrope américaine qui s'est investie sans compter pour édifier un lieu hospitalier accessible financièrement aux classes moyennes. Le bâtiment, qui abrite aujourd'hui la Fondation, était fortement dégradé. La Fondation, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a pris la décision de le rénover afin de préserver son caractère pittoresque exceptionnel.



### Le Live de la Fondation Foch

La Fondation a organisé son 1er Live « Edition spéciale Covid-19 » le 17 décembre 2020. Diffusé en direct et dans la droite lignée de la diversification des canaux de collecte de la Fondation, cet évènement inédit animé par le présentateur Bernard de La Villardière regroupait des invités de l'Hôpital et de la Fondation. L'occasion de rappeler à quel point le soutien de tous les donateurs a porté les équipes médicales tout au long de cette crise sanitaire sans précédent.

Les différentes interventions ont permis de revenir sur les grandes premières médicales réalisées à Foch ces derniers mois : la première greffe de poumons sur un patient Covid et la première transplantation utérine réalisées sur le territoire.



### La Grande Enquête

### Mailings :

- Bourses d'études pour les jeunes médecins.
- Etude COVIDEP – Dr Colas Tcherakian.
- Intelligence Artificielle et Covid – Pr Philippe Grenier.

## DIVERSIFICATION DES CANAUX DE COLLECTE EN 2020 :

### Développement du digital

La Fondation s'attache à communiquer régulièrement auprès du grand public sur ses actions et sur les projets menés par les équipes de l'Hôpital Foch.

La crise a amené la Fondation à se montrer créative, les canaux habituels de collecte n'ayant pas toujours pu être mobilisés. L'équipe opérationnelle s'est particulièrement bien adaptée à la situation, en investissant des outils digitaux et de téléphonie : 200 000 euros ont par exemple été collectés grâce à une campagne de SMS, réalisée au mois de mars 2020.



**6 campagnes d'appels à dons par courrier**

**2 campagnes de dons par SMS**

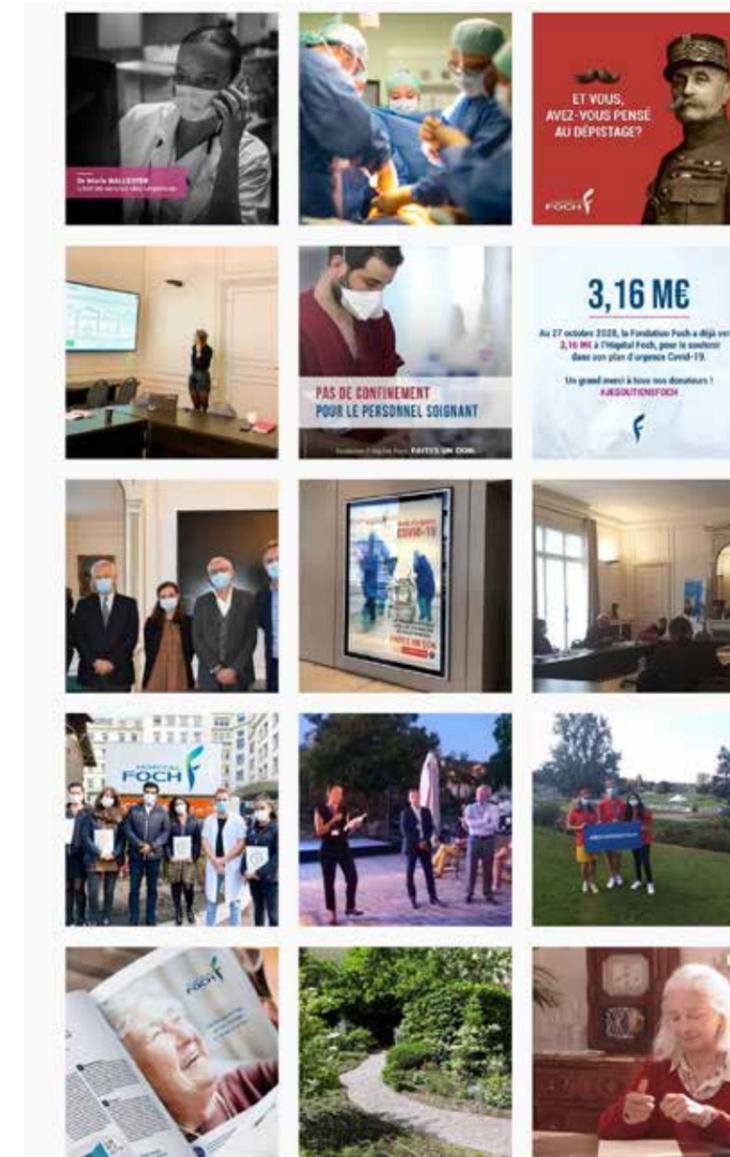
**41 campagnes digitales**

### 6 campagnes de Marketing Direct ont été adressées aux donateurs de la Fondation

### Magazines des Donateurs :

N°11 : AVC : L'excellence pour gagner la course contre la montre.

N°12 : Covid-19 : un hôpital privé en première ligne.



41 opérations digitales



2 campagnes d'appel à dons par SMS



Forte augmentation de la visibilité de la Fondation sur les réseaux sociaux en 2020



+ 2 085 abonnés sur les réseaux sociaux



Ouverture d'une page Instagram en février 2020

# CHIFFRES CLÉS 2020 DE LA FONDATION

## COLLECTE 2020 PAR CANAL :



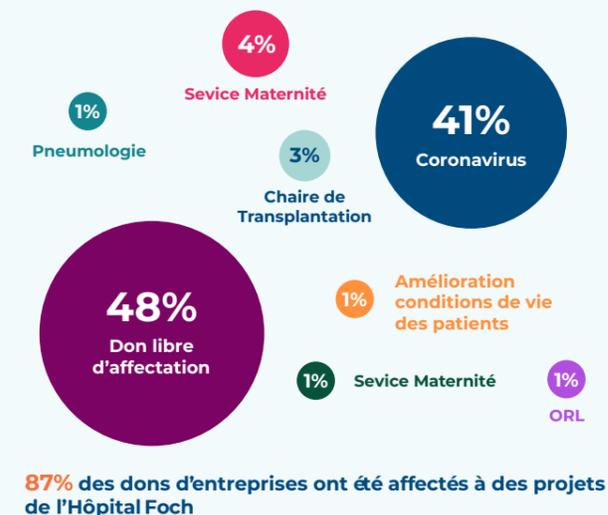
■ Dons : 1 606 K€  
■ Mécénat : 1 418 K€  
■ Legs : 1 208 K€

## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SUR 4 ANS :



## FOCUS SUR LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE EN 2020

Mécénat d'entreprise : 1 418 190 €



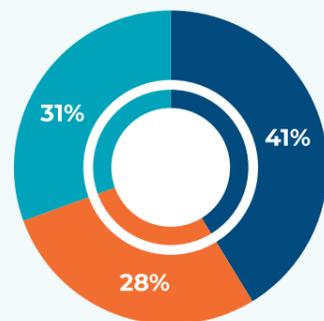
93%

La Fondation a reversé à l'Hôpital 93,17% de sa collecte sur l'année 2020. Les 6,82% restants ayant servi à couvrir en partie les frais de recherche soit 3 942 K€ de fonds de la Fondation, en complément de ses ressources propres. Ces dernières, constituées de loyers et de produits financiers, se sont élevées à hauteur de 1 066 693 € et compensent les frais de fonctionnement et une partie des frais de recherche de fonds.

## FOCUS SUR LES DONS DES PARTICULIERS EN 2020

15 946 dons en 2020  
1 606 417 €

■ Digital : 6 493 dons / 873 910 €  
■ Prélèvements Automatiques : 4 497 dons / 88 214 €  
■ Autres : 4 956 dons / 644 291 €



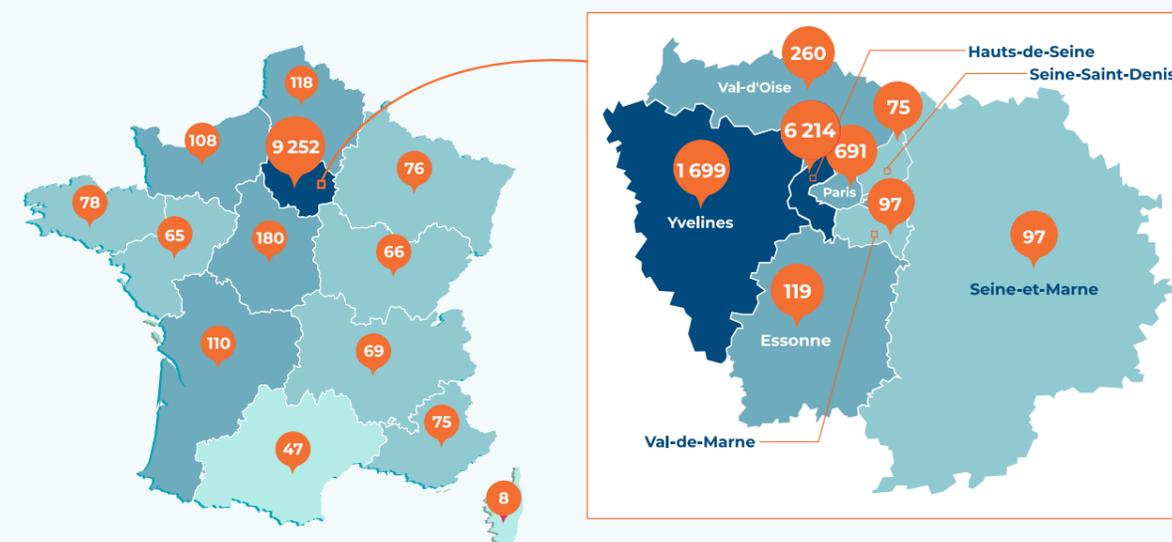
Digital : 6 493 dons

sms Campagnes sms : 2 423 dons / 228 012 €  
E-mailings : 991 dons / 131 096 €  
Site internet : 3 079 dons / 514 802 €



En 2020, 10 209 donateurs ont fait au moins un don, soit une augmentation de 73% par rapport à 2019.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DONATEURS



## PROJETS SOUTENUS

### FONDS D'URGENCE COVID-19

Crée dès le mois de mars pour soutenir l'Hôpital qui luttait contre la pandémie, le Fonds d'urgence Covid a permis de récolter en quelques mois près de 1 704 K€.

Les dons collectés via le Fonds et reversés par la Fondation à l'Hôpital durant cette année 2020 ont permis de réaliser les dépenses les plus urgentes en termes de matériel médical et paramédical : accessoires de protection afin d'assurer la sécurité des soignants contre le coronavirus (blouses, charlottes, chaussures...), matériel d'équipement pour le laboratoire, médicaments et accessoires pour le service d'anesthésie-réanimation (ventilateurs, valves, cathéters, humidificateurs...)

Le don exceptionnel d'un généreux mécène de la Fondation à hauteur de 1 million d'euros a également permis à la Fondation de financer les projets suivants :



Équipement des lits supplémentaires d'anesthésie réanimation, médicaments, protection des personnels, travaux d'aménagement et signalétique.



Projets de recherche Covid.



Promotion professionnelle des aides-soignantes et perfectionnement des infirmières au sein du service réanimation.



#### Bourse d'étude Dr Rouanne

La formation des équipes médicales est au cœur des missions de la Fondation. En 2020, elle a permis au Dr Mathieu Rouanne, médecin disposant d'une double expertise en cancérologie et en urologie, d'effectuer une année de recherche à temps plein au sein du laboratoire de recherche de l'Université de Columbia de New York.

#### Mécénat des laboratoires Guigoz et Gallia

Comme chaque année, la Fondation a bénéficié du mécénat des laboratoires Gallia et Guigoz. Les dons ont été reversés au service de Gynécologie-Obstétrique & Médecine de la Reproduction, dirigé par le Professeur Jean-Marc Ayoubi.

#### Projet de Préhab-Réhab

La Fondation a reversé 150 000 euros au service de Médecine Physique et Réadaptation dirigé par le Dr Nicolas Barizien, afin de palier la perte d'autonomie en amont et d'une opération en aval chirurgicale.



## GOUVERNANCE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation effectue ses différentes missions sous le contrôle de son Conseil d'administration.

Membres du Bureau



**Jean-Louis Bühl**  
Président  
Trésorier-payeur général (h)  
Ancien IGAS



**Isabelle Knock-Méo**  
Vice-Présidente  
Administratrice civile hors classe  
au Ministère de l'Économie



**Henri Balsan**  
Vice-Président  
Engie - Directeur Délégué  
Ile-de-France et Grand Paris



**Guillaume d'Hauteville**  
Secrétaire général  
Vice-président Access Industries



**Jean-Paul Vermès**  
Président de l'Hôpital Foch  
Président de VMS France  
Vice-Président  
de la Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris



**Brigitte Bonan**  
Présidente de la Commission  
Médicale d'Établissement  
de l'Hôpital Foch  
Pharmacien chef de service



**Christian Dupuy**  
Maire de Suresnes  
Vice-Président du Conseil  
Départemental  
des Hauts-de-Seine



**Guillaume Boudy**  
Maire de Suresnes  
(élu le 28 Juin 2020)



**Isabelle Santesteban**  
Avocat et administrateur national  
Fédération des Etablissements  
Hospitaliers Privés non Lucratifs  
(FEHAP)



**Alexandra Fourcade**  
Conseillère départementale  
des Hauts-de-Seine  
Premier Adjoint au Maire  
de Neuilly-sur-Seine



**Marie Nugent-Head**  
President Printempia Corp.



**Alain de Polignac**  
Administrateur  
de l'Association Française  
de l'Ordre de Malte,  
Ingénieur chimiste



**Olivier Joël**  
Fondation  
des Diaconesses



**Michael Segalla**  
Professeur de management  
HEC School of Management



**Antoine Treuille**  
Directeur de sociétés  
Administrateur de la French  
American Foundation

#### Commissaire du gouvernement Ministère de l'Intérieur

**M. Vincent Berton**  
Secrétaire général  
Représentant du préfet  
des Hauts-de-Seine

## ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Sous la Direction de Laurent Cayssials, 5 salariées assurent le développement des activités de la Fondation.



**Laurent Cayssials**  
Directeur



**Maÿlis de Chassey**  
Directrice du Développement  
des Ressources



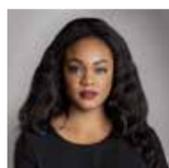
**Guillemette de Mas Latrie**  
Office Manager



**Valentine Laurent**  
Chargée de Fundraising  
et Legs



**Tonia El Houeiss**  
Chargée de Communication



**Marie Affoumou**  
Chargée de Base de Données  
et Relations Donateurs



## GÉNÉROSITÉ ET LIBÉRALITÉS

Les legs, donations et assurances-vie attribués à la Fondation sont essentiels pour permettre à l'Hôpital Foch de maintenir son niveau d'excellence et de développer des projets novateurs, source de progrès et d'espoir. Cette année, 1,2 millions de libéralités ont été perçus par la Fondation qui a notamment bénéficié de la générosité d'une ancienne surveillante générale de Foch l'ayant instituée légataire de l'ensemble de ses biens immobiliers. Par leur acte volontaire et généreux, les testateurs, passés et futurs, permettent de contribuer efficacement à de remarquables avancées. Il n'y a pas de « petit » acte de transmission, chacun est important par le geste qu'il représente, et nous tenons à témoigner à nos testateurs, passés et futurs, notre profonde reconnaissance. La Fondation a également poursuivi tout au long de l'année son travail de communication autour des libéralités (réalisation d'une vidéo institutionnelle, campagne de communication dédiée etc..) afin de faire connaître auprès du grand public ce mode de soutien spécifique.

## LE MOT DU TRÉSORIER

Au cours de cette année 2020, profondément marquée par la Covid-19, la Fondation, malgré le confinement imposé à l'équipe, a su faire preuve d'imagination et d'originalité pour solliciter la générosité du public et trouver les fonds nécessaires afin d'aider l'hôpital à se mobiliser et faire face à la pandémie. Les manifestations initialement prévues pour lever des fonds ayant été annulées, de nouveaux modes de communication sur les réseaux sociaux ont permis de réaliser une année record avec un montant de dons toutes origines confondues supérieur pour la première fois dans l'histoire de la Fondation à 4 millions d'euros.

Grâce à son fonctionnement autonome, la Fondation a pu reverser la quasi-totalité de cette somme à l'hôpital tout en faisant face à ses annuités de remboursement de l'emprunt contracté pour l'achat d'un terrain en vue de l'extension urgente prévue en 2022.

On notera qu'en 2020 les nouvelles règles comptables applicables aux associations ont modifié la présentation des comptes. Cela concerne notamment les ressources propres de la Fondation (hors revenus financiers) qui sont dorénavant considérées comme relevant de la générosité du public. Toutefois, bien que considérée comme telle, les ressources issues d'un legs n'ont pas été prises en compte pour déterminer le taux de frais de collecte dans la mesure où aucun frais n'a été engagé pour le recevoir, et dans la mesure où le testament précise que ce legs est destiné à couvrir les frais de fonctionnement de la Fondation.

Ainsi, le calcul du taux : frais de collecte et traitements des dons rapportés au montant des dons, legs et mécénat perçus reste dans une proportion particulièrement raisonnable à 18,27 %.

En outre la prise en compte des legs en résultat n'apparaîtra qu'au moment de sa réalisation comptable (encaissement, même partiel) et non plus au moment de l'encaissement total définitif de l'ensemble du legs.

Enfin les comptes ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes et l'agrément « Don en Confiance » renouvelé.



**Henri BALSAN**  
Vice-Président et Trésorier  
de la Fondation Foch

# BILAN

## AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF	Selon ANC 2018.06 31/12/2020 Net	Selon CRC 1999.01 31/12/2019 Net
Immobilisations incorporelles	1 655 €	1 655 €
Immobilisations corporelles	10 914 716 €	7 744 675 €
Immobilisations financières	46 863 €	46 817 €
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>10 963 234 €</b>	<b>7 793 147 €</b>
Créances	354 382 €	275 666 €
Valeurs mobilières de placement	12 448 633 €	12 263 119 €
Disponibilités	4 129 864 €	4 612 565 €
Charges constatées d'avance	5 302 €	5 473 €
<b>Total Actif circulant</b>	<b>16 938 182 €</b>	<b>17 156 823 €</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>27 901 416 €</b>	<b>24 949 970 €</b>

PASSIF	Selon ANC 2018.06 31/12/2020 Net	Selon CRC 1999.01 31/12/2019 Net
Fonds propres	5 110 815 €	5 110 815 €
Réserves	15 299 219 €	15 299 218 €
Report à nouveau	3 309 340 €	1 777 905 €
Excédent ou déficit de l'exercice	-102 732 €	-285 747 €
Écarts de réévaluation	469 788 €	469 788 €
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>24 086 430 €</b>	<b>22 371 979 €</b>

Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 075 483 €	-
Fonds dédiés	81 070 €	76 175 €
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>1 156 553 €</b>	<b>76 175 €</b>

Provisions pour charges	238 717 €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 713 036 €	- €
Emprunts et dettes financières diverses	389 595 €	387 030 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 468 €	202 714 €
Dettes fiscales et sociales	81 222 €	70 977 €
Autres dettes	28 395 €	1 841 095 €
<b>Total des dettes</b>	<b>2 658 433 €</b>	<b>2 501 815 €</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>27 901 416 €</b>	<b>24 949 970 €</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

## AU 31 DÉCEMBRE 2020

POSTES	Selon ANC 2018.06 31/12/2020	Selon CRC 1999.01 31/12/2019
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ressources liées à la générosité du public	4 232 778 €	- €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	2 200 €	17 026 €
Utilisations des fonds dédiés	45 825 €	- €
Autres produits	831 662 €	3 881 035 €
<b>TOTAL Produits d'exploitation</b>	<b>5 112 465 €</b>	<b>3 898 061 €</b>

<b>Charges d'exploitation</b>		
Autres achats et charges externes	725 793 €	909 605 €
Aides financières (Aides à l'Hôpital Foch)	3 943 704 €	2 955 334 €
Impôts, taxes et versements assimilés	- €	6 225 €
Salaires, traitements et charges sociales	490 190 €	431 013 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	181 536 €	189 122 €
Reports en fonds dédiés	50 720 €	- €
Autres charges	5 762 €	10 463 €
<b>TOTAL Charges d'exploitation</b>	<b>5 397 705 €</b>	<b>4 501 762 €</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 285 240 €</b>	<b>- 603 701 €</b>

POSTES	Selon ANC 2018.06 31/12/2020	Selon CRC 1999.01 31/12/2019
<b>Résultat financier</b>		
Produits financiers	228 715 €	288 868 €
Charges financières	50 323 €	2 733 €
<b>Total du résultat financier</b>	<b>178 392 €</b>	<b>286 135 €</b>

<b>Résultat exceptionnel</b>		
Produits exceptionnels	4 116 €	- €
Charges exceptionnelles	-	- €
<b>Total du résultat exceptionnel</b>	<b>4 116 €</b>	<b>- €</b>

<b>Total des produits</b>	<b>5 345 296 €</b>	<b>4 186 929 €</b>
<b>Total des charges</b>	<b>5 448 028 €</b>	<b>4 504 495 €</b>

+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	- €	107 994 €
- Engagements à réaliser sur des ressources affectées	- €	76 175 €
<b>EXCÉDENTS OU DÉFICITS</b>	<b>102 732 €</b>	<b>- 285 747 €</b>

# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2020

EMPLOIS	31/12/2020
Missions sociales	3 960 223 €
Frais de recherche de fonds	773 372 €
Frais de fonctionnement	452 092 €
<b>Total des emplois</b>	<b>5 185 687 €</b>

Dotations aux provisions et dépréciations	- €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	50 720 €
Excédent de la générosité du public	- €
<b>Total Général</b>	<b>5 236 407 €</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>76 175 €</b>
--	-----------------

(-) Utilisation	- 45 825 €
(+) Report	50 720 €

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>81 070 €</b>
--	-----------------

## Les ratios d'emplois 2020

L'analyse du compte emploi des ressources permet d'établir les ratios de dépenses de la Fondation. Ceux-ci n'intègrent quasiment aucune clé de répartition des charges et sont calculés sur la base de « total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat » du compte d'emploi des ressources.

### - Les missions sociales

Les missions sociales de la Fondation Foch ont pour but d'assurer d'une façon désintéressée le fonctionnement et la gestion directe ou indirecte de l'Hôpital Foch, l'école d'infirmières et de sages-femmes annexée et contribuer au développement et à la pérennité de l'Hôpital Foch. Ainsi, la Fondation a participé à différents projets pour l'Hôpital et a accordé des bourses de soins ou des subventions aux assistantes sociales.

L'ensemble de ces missions sociales est financé soit par des ressources propres de la Fondation issues de ses produits annuels non affectés (produits de placements, produits des dons et libéralités, loyers reçus), soit par des ressources affectées par les donateurs

ou testateurs. Le Conseil d'Administration peut décider, à l'appui de projets suffisamment documentés qui lui sont soumis par l'Hôpital, d'allouer le montant de réserves antérieures au financement d'actions.

### - Les frais de recherche de fonds

Ces frais sont ceux directement rattachés aux efforts liés à la recherche de fonds provenant de la générosité du public. Ils englobent principalement les coûts des mailings et de marketing (publication du magazine de la Fondation et autres mailings), le coût de traitement des dons, les frais de traitement des legs.

### - Les frais de fonctionnement

Ces frais représentent les charges de la Fondation liées à son fonctionnement : Charges du personnel administratif, frais d'assurances, honoraires ...

## Engagements à réaliser sur des ressources affectées

Cet engagement représente la partie des ressources dédiée à des projets qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris.

RESSOURCES	31/12/2020
Cotisations sans contrepartie	- €
Dons, legs et mécénats	4 232 778 €
Autres ressources liées à la générosité du public	811 773 €
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>5 044 551 €</b>

Reprise sur provisions et dépréciations	- €
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	45 825 €
Déficit de la générosité du public	146 031 €
<b>Total Général</b>	<b>5 236 407 €</b>

## RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)

(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 146 031 €
Legs encaissés en 2019 et inscrits en report à nouveau (ANC2018-06)	1 817 182 €
(-) investissement et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public	16 519 €

## RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)

1 687 670 €

## Ressources (collectées auprès du public)

La Fondation faisant un suivi particulier des ressources reçues, celles-ci peuvent être présentées selon les caractéristiques : manuelles ou legs, affectées ou non. Les dons et legs affectés sont ceux qui résultent du souhait précis du donateur (dons pour la maternité, pour le service neurochirurgie...). Les legs et autres libéralités représentent notamment la valeur de réalisation des legs reçus par la Fondation.

La Fondation, sauf souhait spécifique du légataire, ne conserve pas la propriété des biens reçus. Ainsi, les biens immobiliers ou contrat d'assurance-vie sont « réalisés » et le produit de cette réalisation va donc constituer une ressource financière.

## Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Cette rubrique représente la partie des dons affectés reçus durant les années antérieures et utilisés en 2020. Ainsi, parmi les aides versées à l'Hôpital, 45 825 € sont issus de ressources affectées non utilisées au cours des exercices antérieurs.

## Ressources reportées liées à la générosité du public en Fin d'exercice (hors fonds dédiés)

### Ce solde correspond au :

- Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (0 au 01/01/20).

- Auquel s'ajoutent les ressources collectées auprès du public sur l'exercice.

- Dont on déduit le total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.

- Exceptionnellement cette année le changement de normes comptables ANC 2018 - 06) a fait entrer des legs encaissés en 2019 dans le compte des ressources reportés liées à la générosité du public.

# ZOOM SUR LA POLITIQUE DES RÉSERVES

Le montant des avoirs figurant au passif du bilan au paragraphe « Fonds associatifs » dans la rubrique « réserves », est destiné à couvrir les risques financiers encourus par la Fondation et à lui permettre de saisir les opportunités liées à sa mission patrimoniale de garantie de la pérennité et du développement de l'Hôpital.

## RÉSERVES LIÉES À LA GARANTIE DES RISQUES DE GESTION

La mise à disposition des installations hospitalières dont la Fondation est propriétaire est régie par un commodat et une convention générale conclus avec l'association gestionnaire de l'Hôpital par délégation, qui prévoient que cette dernière est chargée de contracter les assurances couvrant les risques de toute nature à raison des constructions et du fonctionnement de l'établissement.

Les risques d'exploitation de l'Hôpital, incombent exclusivement au gestionnaire. Son statut ne permet pas à la Fondation d'intervenir pour prendre en charge un éventuel déficit de gestion. Les textes évoqués ci-dessus prévoient que l'exploitant doit exécuter son budget en équilibre.

Restent les risques de gestion de la Fondation elle-même. Son budget est couvert en très grande partie par le revenu qu'elle tire d'un bail à construction consenti sur un terrain dont elle est propriétaire à l'issue d'un legs. En cas de non-renouvellement de ce bail, le terrain pourrait être reloué ou vendu, ce qui permettrait de financer plusieurs années de fonctionnement.

Pour le besoin d'acquisition d'une maison en vue d'une extension de l'Hôpital, la Fondation a contracté un emprunt de 1,8 M€ amortissable sur 10 ans. Le remboursement de cet emprunt s'imputera pour une partie sur les produits financiers et pour une autre sur les ressources propres évoquées plus haut.

Il est à noter enfin que la Fondation s'est engagée à garantir un emprunt contracté par l'Hôpital en 2018 pour un montant de 3 M€ sur 20 ans. En cas de défaillance de l'emprunteur, la Fondation pourrait donc être tenue au remboursement des annuités restantes.

## RÉSERVES LIÉES AUX RISQUES RELATIFS À LA COLLECTE

Dans le cadre du plan stratégique de l'Hôpital communiqué à la tutelle, la Fondation s'est engagée à apporter à l'Hôpital, à travers le financement des projets qu'elle décide de prendre en charge, 2 M€ par an. Si ce montant est inférieur à la moyenne des 4 dernières années, il est supérieur à celui de certaines années antérieures. En cas de réduction sensible du résultat de l'appel à dons, il conviendrait de faire appel aux réserves pour tenir cet engagement.

Il est à noter que la base de données de la Fondation (environ 10 000 items dont 6 500 donateurs réguliers) enregistre chaque année de nouveaux donateurs, grâce aux efforts de communication de la Fondation et de l'Hôpital, en revanche, les legs et le mécénat d'entreprise sont par nature aléatoires.

## LA MISSION PATRIMONIALE DE LA FONDATION

L'Hôpital présente la caractéristique d'être inséré dans un foncier étroit. Le développement de ses activités et l'amélioration de ses fonctionnalités peut conduire à devoir procéder à des acquisitions foncières (terrains et maisons avoisinantes) comme elle l'a déjà fait dans le passé pour la construction de la maternité. Depuis, 2 acquisitions ont été effectuées en 2018-2019, dont l'une à la suite d'une préemption de la ville au bénéfice de l'Hôpital pour un montant total d'environ 4,5 M€.

Dans l'ilot urbain occupé dans la plus large partie par l'Hôpital, d'autres acquisitions peuvent être envisagées à relativement court terme en fonction des opportunités. 8 à 10 propriétés seraient concernées dont le montant au prix actuel du marché se chiffre en dizaines de millions d'euros.

## LE MONTANT ET LA COMPOSITION DES RÉSERVES ACTUELLES

Les « fonds associatifs » figurant au bilan s'élèvent pour 2020 à 24 M€, dont 5 M€ représentent la valeur historique des constructions (bâtiments de l'Hôpital dont est propriétaire la Fondation). Les autres réserves s'élèvent à 5,3 M€ qui représentent le montant des avoirs réellement disponibles en fin d'exercice. Ils comprennent notamment des placements dont la valeur varie avec celle des titres détenus.

## CONCLUSION

En fonction de l'analyse des risques développée ci-dessus, soit au minimum 10,8 M€ d'engagements directs (garantie d'emprunt 3 M€ ; emprunt 1,8 M€ ; trois ans d'engagement d'apport à l'Hôpital soit 6 M€), la Fondation a souhaité maintenir, voire majorer, selon les possibilités, le montant des réserves au niveau atteint aujourd'hui.

Ce montant pourra évoluer en fonction d'une part de l'évolution des ressources et, d'autre part des besoins d'investissement, y compris fonciers de l'Hôpital.

## LETTRE DE CERTIFICATION DES COMPTES ANNUELS



### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres,  
**FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE  
DU MONT VALERIEN (FONDATION MARECHAL FOCH)**  
40, rue Worth  
92150 Suresnes

Mesdames, Messieurs,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par délibération du Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien (Fondation Marechal Foch) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note « Changements de méthode » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du règlement ANC 2018-06.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 juin 2021

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Florence Pestie



Distribution de chocolats pour le personnel soignant.



Partenariat avec l'agence Century 21 de Suresnes.



Remise de chèque à l'Ambassade de Grande-Bretagne.



Don de tire-lait par l'entreprise MAM.

## ILS NOUS SOUTIENNENT

### LES MÉCÈNES

De nombreuses entreprises, fondations et associations soutiennent les équipes de l'Hôpital Foch, accompagnées par la Fondation, par des dons ponctuels ou des engagements pluriannuels.

En cette année de crise sanitaire, la Fondation a bénéficié de l'extraordinaire élan de générosité qui a animé les français.

### QUELQUES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ...



#### Des chocolats pour les soignants

Lors du week-end de Pâques, la Fondation a souhaité témoigner aux équipes de l'hôpital son soutien. Isabelle Knock Méo, vice-présidente du Conseil d'administration de la Fondation et administratrice de L'Hôpital, a ainsi distribué dans les services de chocolats.



#### Un partenariat solidaire avec Century 21 Suresnes

L'agence immobilière Century 21 de Suresnes a mis en place un partenariat solidaire au profit de la recherche médicale. Entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020, l'agence s'est engagée à reverser une contribution sur ses ventes immobilières en mandat exclusif à la Fondation, afin de soutenir l'Hôpital Foch dans son combat contre la Covid-19.



#### Des places de théâtre pour le personnel de l'Hôpital

Le Théâtre Jean Vilar de la Ville de Suresnes a été à l'origine d'une généreuse initiative et a permis au personnel de l'Hôpital Foch d'assister gratuitement à deux représentations du spectacle de François Morel « J'ai des doutes ». De quoi oublier le temps d'une soirée le quotidien de l'Hôpital.



#### Une cagnotte solidaire mise en place par le Rugby Club de Suresnes

En avril, le Rugby Club de Suresnes a organisé une cagnotte solidaire au profit de la Fondation Foch. La somme collectée a permis de financer l'achat de stéthoscopes pour l'Hôpital.



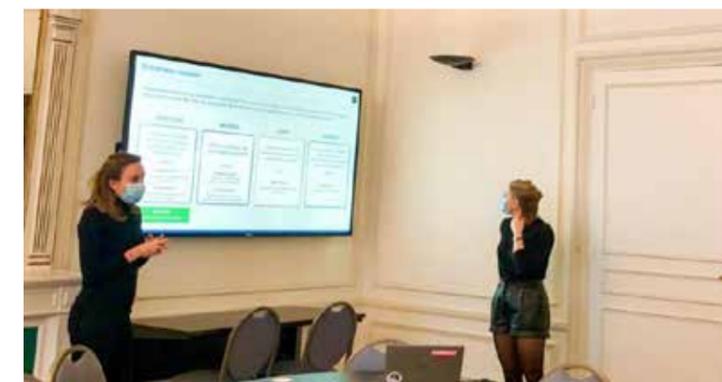
#### Le « Ballustrade Challenge »

Ben Newick, majordome historique de l'Ambassade du Royaume-Uni, a orchestré le "Balustrade challenge", une initiative solidaire originale qui a permis de récolter 5 400 euros au profit des soignants de l'hôpital. Le « challenge » consistait à nettoyer la balustrade de l'escalier principal de l'Ambassade, soit 35 mètres de bronze doré. Il a ainsi lancé un appel à dons auprès de son réseau pour l'aider à réaliser son défi et dédié la collecte de fonds à l'Hôpital.

## EN 2020, LA FONDATION A ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DE MÉCÈNES PAR LE BIAIS DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

### Missions de mécénat de compétence avec le cabinet Twelve Consulting

Les missions de mécénat de compétences permettent aux salariés d'une entreprise de s'engager de manière ponctuelle ou régulière, le plus souvent sur leur temps de travail, en mettant à disposition leur expertise au service d'une structure d'intérêt général. En 2020, le cabinet de conseil Twelve Consulting a mis à profit ses compétences au service de la Fondation. Les salariés impliqués dans ce mécénat de compétence ont travaillé sur différentes missions liées aux procédures internes et aux actions de communication à mettre en œuvre par la Fondation au sein de l'hôpital afin d'améliorer sa visibilité. Ce mécénat a été une collaboration très enrichissante et a permis à la Fondation de bénéficier de l'expertise de Twelve.



Restitution d'une étude réalisée par le cabinet Twelve Consulting

## La Fondation remercie ses mécènes et donateurs pour leur générosité et leur fidélité.

100%Concept - 20 Minutes France - Accor Group - ACGP Catm Toe - Agilup - ALP - Amalo - Amazon France  
Aroma - Ano Immobilier - Association de Gymnastique d'Entretien - Association Suresnoise d'Équitation -  
Auxilio - AXA - AXA Assurances - AXA Atout Cœur - Bati Pro Tech - Biologie Recherche - Blédina - Bon Sens  
Consulting - Botanic - Brenac Eurl - BSO Network Solution - Capital - Carrefour Market - Caviar House - CB  
News - Century21 Suresnes - Cercle Philosophique de Suresnes - Certosa Consulting - Challenges.fr - Codage  
- Codeblue - Compagnie Européenne De Garanties et Cautions du Groupe BPCE - Cuisine - Dassault  
Aviation - Doctolib - DSQconseil - École Primaire Marcel Mouloudji - Egoprism Talent Management - E.leclerc  
de Rueil-Malmaison - Esperance de Suresnes - Estimate - ETS Horvat - Eurl Dbadmin Consultants - Facade  
Ouest - Fédération Française des Diabétiques - Fédération Française de Maison des As - Femme Actuelle -  
Fontella - Fosdis - France Choroïdérémie - France Europe Conseil - France Télévisions Publicité - G.i.v.e - Gala  
- Gammapro - Generation Tech - GÉO GMF Assurances - GRDF et À Bertrand de Singly - Transdev - Gomartin  
- Greenleaf - Groupe Bel - Groupe Provalliance - GSK - Kairos - Hathorga - Helpline Officiel Nanterre - NHC  
- Howmet Aerospace - HSBC - Ineo-Engie - L2R - L'Aiguille du Midi - L'Express - L'Occitane en Provence -  
La Fabrique Cookies - La Genèse Groupe - La Grande Epicerie - La Roche-Posay - La Société - Laboratoires  
Guigoz - Laboté - Le Figaro - Le Lys D'or - Le Monde - Les Commis - Les Gentlemen du Deménagement -  
Lexmark International - Libération Media - Transports - Larry Said So - Lull - LVL Médical - Maison de Parents  
Ferdinand Foch Suresnes - Marionnaud - Martinique Déménagements - Maternelle - Mcdonald's Suresnes  
- Mercure Hotels Suresnes - Mercure Paris - Meufs de Nanterre - Microsoft - Mon Œil - Monoprix - Naos -  
Nandis - Nespresso - Nicola et Associés - Notocord Systems - Novartis Pharma - Ojardinsecret - OKA - Orange  
- Oxalis Tech - Pâtisserie Nicolas Bernardé - Paul Buisson - Perfect Diag - Pharmaciens de Suresnes - Platanos  
- Publicis - Préfecture des Hauts-de-Seine - Prisma Média Quitoque - RC Suresnes - Redvisitor - Roulons  
Ensemble Contre le Cancer - Rumaldis - SCC France - SCI Lefebvre Père et Fils - Sciences et Avenir - Schneider  
Electric - Scouts et Guides de France - Servier - Smice - Société Boulevard de Paris - Société d'investissement  
de Coninck - Sofratherm - Sonepar - Sonodina - Suresnes Longchamp - Suresnes Mag - Suresnes Rugby Club  
- Swing Conseil - STT Déménagements - Twelve Consulting - Téléloisirs - Total - Vanity Fair - Ville de Suresnes  
- Voici - Vos Gateaux - XVIVO Perfusion AB - Zone - Zurich Insurance.

### Directeur de publication :

Jean-Louis Bühl

### Comité de rédaction :

Maÿlis de Chassey  
Valentine Laurent

### Conception :

Tonia El Houeiss

### Crédits photographiques :

Fondation-Hôpital Foch  
Huguette & Prosper  
Virginie Bonnefon



Ce document est imprimé  
sur un papier recyclé 100% FSC



---

**Fondation Foch**  
40 rue Worth - 92150 Suresnes  
[www.fondation-foch.org](http://www.fondation-foch.org)